

Votré communauté de communes agit pour

l'environnement

ans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, la CdC se fixe des **objectifs forts** de réduction de sa **consommation** d'énergie et de **production** d'énergies renouvelables. Les projets d'autoconsommation collective ainsi que ceux portés par les citoyens seront soutenus.

Solariser les bâtiments publics



Sur notre territoire, le potentiel de développement d'électricité renouvelable se situe à + de 60 % sur la filière photovoltaïque, notamment sur toiture. Aussi, les élus de la collectivité souhaitent développer des projets d'autoconsommation collective sur des bâtiments publics.

La CdC étudie actuellement la faisabilité d'un tel projet sur les toitures de son **siège** et de la **piscine** de Montmoreau. Ce projet pourrait alimenter également **d'autres bâtiments à proximité:** L'OISON, la Maison de la petiteenfance et l'école primaire et maternelle.

80% de l'énergie produite serait consommé localement.



Vues aériennes de deux projets d'autoconsommation sur le territoire Lavalette Tude Dronne



Vers un projet citoyen d'énergie partagée ?



Le 21 mars prochain, une délégation d'élus du territoire se rendra au parc éolien d'Andilly-les-Marais. Il s'agira de mieux comprendre les retombées sociales et économiques d'un projet citoyen impliquant habitants et collectivités en tant qu'actionnaires. Les élus pourront aussi constater les différentes étapes d'un tel projet et les montages juridiques possibles.

LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2023, la Communauté de communes a mis en place un **plan de sobriété** afin de réduire sa consommation d'électricité dans ses bâtiments publics (sites administratives, écoles, centres de loisirs...).



*Étude d'Énergie partagée, décembre 2019



35, Avenue d'Aquitaine 16190 Montmoreau 05 45 24 08 79 accueil@ccltd.fr

